

ETRE PARENT, CE N'EST PAS SI FACILE !

**La parentalité coincée entre une approche juridique et une
approche éducative de la responsabilité
«Répondre de» et / ou «répondre à»**

On ne naît pas parent, on le devient !

C'est l'enfant qui fait devenir parent.

On devient parent en donnant la vie ou en adoptant un enfant : c'est un événement profond qui touche, à l'origine, au mystère, au désir, à l'inconscience, à la confiance....

Les parents deviennent parents à travers un processus lent, évolutif, progressif, complexe et traversé de crises : la parentalisation. Ce processus se vit différemment si on est un homme ou si on est une femme (notamment, celle-ci le vit et le ressent directement dans son corps).

Ce sont les enfants qui convoquent les parents en tant que parents.

Les parents sont invités, incités à agir et à être présents auprès de leurs enfants. La parentalité ne se réduit pas au fait d'avoir des enfants et de donner la vie. Elle se pose en terme de présence, de place, de rôle, de fonction mais aussi en terme d'identité.

Elle suppose un attachement, un lien, une implication, un engagement des parents dans une fonction parentale d'amour, de soin, de protection, d'éducation. Et puis, quelque soit la fonction ou la place qu'ils occupent, un père ou une mère restent le père ou la mère de l'enfant et ce lien est pour la vie durant : tout enfant reste l'enfant de ses parents, vérité fondamentale de l'existence.

Cet engagement est permanent et durable : soigner, nourrir, aimer, être en lien, protéger, éduquer, élever... pour le présent et l'avenir.

Elle est faite d'interactions affectives, comportementales et fantasmatiques.

Dans notre société, la parentalité se décline essentiellement à travers trois rôles complémentaires et interdépendants : **père, mère, couple parental** (mais sans oublier le rôle des grands parents, des frères et sœurs, notamment des aînés, des oncles et des tantes....).

La parentalité peut être décrite selon trois dimensions¹ qui la déterminent et la conditionnent: **l'exercice de la parentalité, l'expérience de la parentalité et la pratique de la parentalité** :

¹ «Les enjeux de la parentalité» collectif sous la direction de Didier HOUZET
Ed ERES 1999

 **L'exercice de la parentalité** est défini par l'appartenance culturelle à une société donnée, à une époque donnée. Il est conditionné par un ensemble de règles sociales d'appartenance et d'exclusion, de normes sociales, de droits et de devoirs individuels et collectifs, en lien avec l'organisation de la société. Ce cadre social et culturel définit et institue en partie la famille, les rôles du père, de la mère, du couple parental, des grands parents, des frères et sœurs... Il trouve ses contours dans le cadre juridique tel que défini par la loi. L'exercice de la parentalité est pensé en terme de droits et devoirs. Aujourd'hui, il ne se réduit pas à la notion d'autorité mais s'inscrit aussi dans les droits liés aux liens de filiation, liens d'alliance et liens biologiques.

 **L'expérience** que chacun a intériorisée de la parentalité à travers son propre vécu d'enfant, sa propre histoire et celle de sa famille, déterminent des modèles conscients et inconscients d'éducation, des capacités et des incapacités à être parent. C'est à travers ces images profondément intériorisées que chacun investie sa parentalité (image du père, de la mère, du couple, de la famille, de l'histoire familiale et des événements qui l'ont marquée, image aussi du rôle des institutions et des intervenants sociaux).

Pour beaucoup, cette expérience intériorisée est faite à partir d'un vécu de séparations, de ruptures, de cassures, de traumatismes divers, de discontinuités, d'interventions diverses... bref, elle est souvent une expérience profonde qui va influencer, colorer le rôle des parents. Il convient peut-être un peu de s'arrêter sur la souffrance de ces «parents empêchés», mais aussi de ces «enfants placés», aujourd'hui devenus parents et de l'influence de ce vécu particulier, dans leur vie et leur rôle de parents. Cette expérience est aussi imprégnée de l'image que les parents ont d'eux-mêmes, en résonance avec celle que les institutions ou les professionnels ont d'eux.

 La parentalité va s'exercer à travers un ensemble d'actes et de réponses proposés à l'enfant : actes d'affection, de présence, de soin, d'éducation... Cette **pratique de la parentalité** est aussi déterminée par un ensemble de facteurs : l'accès à la culture de l'éducation et du soin, aux moyens matériels, aux conditions de vie, à l'environnement humain et familial, à la confiance que les professionnels et les institutions ont envers ces familles et la considération qu'ils ont de leurs capacités à éduquer et à élever leurs enfants,.....

La pratique de la parentalité est parfois mis en doute pour des familles repérées comme «à risque», et celles-ci n'ont souvent pas le droit à l'erreur ou à l'ignorance. Elles n'ont pas le même droit à l'information et aux conseils. En tout cas, elles ont appris à se protéger du risque d'intrusion et d'intervention des professionnels à l'égard de leur fonctionnement familial.

Autour de la parentalité, deux discours de côtoient, s'interpellent et se confrontent, s'affrontent parfois à travers, plus particulièrement, **les notions d'autorité et de responsabilité** :

- ✚ Le discours judiciaire (largement relayé par un discours sécuritaire) tend à évoquer la responsabilité et l'autorité des parents, les interpellant dans leurs capacités à surveiller, à contrôler, à éduquer leurs enfants, à travers les devoirs et les obligations qui sont les leurs de faire face et de «**répondre de**» leurs actes. Il s'agit ici pour les parents de «répondre de» leurs enfants. Les parents sont interpellés dans le cadre légal de l'exercice de la parentalité et il leur est rappelé l'inscription de la famille dans un ordre social partagé.
- ✚ Le discours éducatif met l'accent sur les conditions d'exercice de la parentalité, faisant du soutien à la fonction parentale une priorité (ce secteur est aussi sans doute plus conscient de sa responsabilité dans un certain nombre de ruptures, de séparations, de désinvestissement, voire de cassures...). Les enjeux aujourd'hui sont bien de maintenir le lien fondamental parents- enfants en donnant aux parents les moyens et l'aide dont ils ont besoin pour exercer leur rôle parental, directement auprès de leurs enfants. Il s'agit bien de les soutenir et de les renforcer pour qu'ils puissent **être en face de** leurs enfants, **répondre à** leurs questions, à leurs actes. On touche ici au sens le plus profond et le plus essentiel de la responsabilité : «je fais face et je réponds».

Ces deux secteurs se renvoient souvent la balle. Ces deux dimensions définissent la responsabilité dans une inévitable tension. En effet, elle doit être doublement aborder sur un plan moral : «je réponds de mes actes et de ce qui relève de ma sphère d'action et je réponds à celui qui m'interpelle : dans tous les cas, je fais face à l'autre».

La responsabilité suppose un engagement de la personne, une implication dans l'action ou la non action. Elle convoque l'individu à l'action et exige de lui qu'il sorte d'une indifférence. Pourtant, la responsabilité doit être limitée à l'intentionnalité des actes de la personne et à ce qui relève de sa sphère d'action².

La responsabilité est un concept fondamental de l'existence humaine qui donne toute sa dignité à la personne. Elle est malheureusement trop assimilée, et de façon déplacée, à la notion de culpabilité. Répondre de ses actes et de ce qui relève de son champ d'action veut dire assumer les conséquences de ses actes. Elle apparaît souvent déformée dans «notre société où se développe une culture de l'innocence, tendant à rejeter la faute sur l'autre».³

Cette approche double de la responsabilité (« répondre de » et « répondre à ») concerne en fait de façon identique les usagers et les professionnels. La responsabilité des professionnels doit être pensée en écho à celle des familles.

² «L'inquiétude morale et la vie humaine » Monique CANTO-SPERBER
Ed PUF 2001

³ Paul RICOEUR émission radiophonique France Inter octobre 2001

La question de responsabilité implique aussi les professionnels, interpellés, notamment, sur leurs interventions auprès des familles et les conséquences de celles-ci, participant à toute démarche éthique à travers la mise en place d'une nécessaire réflexion critique sur l'action. Elle interpelle le professionnel dans son éthique, le questionnant sur son humilité, sur la conscience qu'il a de la faillibilité de son action. Elle exige une confrontation permanente avec d'autres.

Le professionnel n'a-t-il pas tendance à juger davantage les actes et la responsabilité des familles qu'il accompagne s'il se croit différent et innocent quant aux actes et aux situations évoquées. Il est juste d'évoquer parfois la violence de celui qui se croit innocent. Il convient de rappeler ici que l'innocent est simplement celui qui n'a pas encore rencontré l'épreuve. L'innocent n'est ni supérieur, ni plus légitime, le croire est arrogance et prétention humaine. Aussi, la notion de responsabilité est-elle trop souvent accolée à celle de faute et de culpabilité. La responsabilité n'est pas liée à la notion de faute mais renvoie au fait d'être appelé à agir, à réagir, à sortir de l'indifférence, à devenir acteur conscient et responsable de ses actes, en en répondant ainsi que de ses conséquences.

« C'est par une sorte d'appel lancé par autrui à sa capacité de responsabilité que l'homme est à chaque rencontre instauré dans l'existence et la liberté » (LEVINAS)⁴.

L'accompagnement des familles suppose un diagnostic de situations permettant de voir quelle(s) dimension(s) de la parentalité est fragile, ce afin d'adapter l'accompagnement et les réponses éducatives ou juridiques, au mieux pour soutenir les parents dans leurs rôles parentaux. Et aujourd'hui, il s'agit de faire avec les familles et non plus de faire à la place, de faire pour ou de faire contre.

En conclusion, quelques conseils partagés aux professionnels, aux parents, aux hommes et aux femmes

📌 Conseils aux hommes et aux femmes

- Si l'homme et la femme se font la guerre, l'enfant porte en lui cette guerre, en une incompatibilité intérieure nourrie de rivalité de présence et de rôle. Si vous êtes porteur de cette guerre intérieure, votre enfant, lui aussi, en sera porteur.
- Un enfant naît de deux cellules : il doit autant la vie à son père qu'à sa mère. Cette double origine est inscrite profondément dans ses cellules. Il ne peut faire abstraction de l'une sans une grave mutilation et, plus violent est le conflit entre les deux, plus l'enfant vit un déséquilibre intérieur.

⁴ Cité par CADORE B «Expérience bioéthique de la responsabilité»
Ed Artel-Fides, Louvain la Neuve, 1994

- Quelles relations avez-vous avec vos propres parents et avec votre lignée. Quelles sont vos images intérieures de père, de mère, de couple ? Ce sont ces images qui guident vos pas dans la parentalité.
- Donner la vie vous engage auprès de vos enfants. Que vous le vouliez ou non, vos enfants doivent prendre la vie de vous et se situer dans votre lignée pour vivre leur vie et en faire quelque chose. Un enfant qui ne peut «prendre son père ou sa mère en lui» est «mutilé» et «empêché».

« Ce qu'on fait de plus grand, c'est ce qu'on fait au sein de la famille. Ce que font le père et la mère pour les enfants et les enfants pour les parents. On trouve là noblesse et profondeur. C'est ce qui pose les fondements de tout le reste. Le père, la mère, le conjoint, le frère, la sœur, qui assument leur rôle à part entière et effectuent en toute humilité les tâches que ce rôle impose réalisent pleinement leur humanité. Car c'est dans les actes les plus simples que s'accomplit l'humanité véritable. On est alors en accord avec ce qui nous dépasse, en toute modestie. »⁵

🏠 Conseils aux parents :

- Vos enfants ne sont pas votre propriété, le fait de les avoir mis au monde vous lie à eux de façon définitive, que vous soyez en contact ou non.
- Etre parent est un engagement permanent et durable.
- Les enfants sont nés de deux parents, ils ont à prendre de leurs deux lignées.
- Les enfants ont droit à leur origine, à leur généalogie, à l'histoire familiale, à leurs frères et sœurs ou demi-frères et sœurs, à leur père, à leur mère, à leurs grands parents maternels et paternels. Ils doivent s'inscrire dans la continuité de ces deux lignées. Ils appartiennent à leur système familial et en dépendent.
- Le dénigrement, la dévalorisation, la disqualification de l'autre parent, de l'autre famille, du couple, a des conséquences graves pour l'enfant. Elle le coupe et l'éloigne de l'autre racine qui participe de son équilibre.
- On ne divorce pas de ses enfants.
- Les enfants ne sont ni des confidents, ni des consolateurs. Il vous appartient de chercher la force et l'appui auprès de vos propres parents et non auprès de vos enfants.
- Les parents que vous avez intériorisés, que vous portez en vous, conditionnent votre rôle et guident vos pas en tant que père et mère, en tant que couple.
- Eduquer, c'est aussi se confronter, faire face, poser des limites et pas simplement écouter, comprendre...

⁵ Bert HELLINGER « Constellations familiales : la force de l'évidence »
Ed Le souffle d'Or 2001

➤ Conseils aux professionnels :

- Appuyez-vous sur les compétences des familles, des parents et des enfants, sur leur potentiel d'apprentissage, sur leur capacité à apprendre, sur leurs aspirations profondes à assumer leur rôle et à vivre,
- Ne doutez de la capacité à aimer et à éduquer,
- Aidez-les à lire les crises qui jalonnent le développement de l'enfant et bousculent la parentalité.
- Ne disqualifiez pas et ne dénigrez pas les parents ou la famille, surtout pas devant leurs enfants, notamment aussi à travers des outils ou des méthodes qui risquent de les affaiblir ou de les invalider dans leur rôle.
- Donnez les moyens aux parents d'agir directement auprès de leurs enfants, renforcez-les dans leur rôle éducatif. Donnez-leur le droit et guidez-les pour faciliter l'accès aux savoirs et aux connaissances, notamment ceux liés à la culture de l'éducation et de la santé car ils ont besoin pour agir.
- Redonnez leur dignité aux parents, aux familles en leur donnant la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.
- Ne considérez pas leurs limites comme des fautes.
- Donnez-leur le droit de ne pas savoir, de douter, de ne pas pouvoir, de ne pas oser...
- Agissez avec humilité et circonspection en ayant conscience que toute intervention produit un effet sur le système familial. Réfléchissez à la place que vous occupez dans les familles que vous accompagnez. Intervenez dans le respect des familles, dans le respect de l'appartenance de l'enfant à sa famille, dans le respect des liens fondamentaux car ils définissent un ordre intérieur profond,
- Agissez avec responsabilité et éthique, sans omettre une démarche réflexive et critique, et laissez-vous interpellé par d'autres.
- N'oubliez pas que, humainement, vous n'est pas différents des personnes que vous accompagnez et qu'elles peuvent à juste titre réclamer une égalité de traitement et de considération avec ce que vous attendriez pour vous même.
- Mettez vos compétences au service des familles.
- Revendiquez un travail en réseau et un accompagnement de vos pratiques.
- Rappelez-vous que «les parents d'un enfant sont les seuls qu'il lui conviennent car ce sont ses parents» et que «les enfants sont les seuls qui leur conviennent car ce sont leurs enfants».

Aujourd'hui, il s'agit de faire avec les familles en leur redonnant leur responsabilité quant à l'éducation de leurs enfants. C'est ainsi que, directement et avec dignité, ils pourront véritablement exercer leur rôle de parents, apprendre et progresser au fur et à mesure des crises vécues au sein de la parentalité.

Le soutien à la parentalité peut être une priorité très noble. Elle conduit à redonner à chacun sa place. Ces accompagnements à la parentalité renouvellent les pratiques, ouvrant l'espace d'une réelle et nécessaire réflexion éthique des professionnels.

L'appartenance à la famille, au clan obéit à des lois très profondes qu'il convient de redécouvrir, de respecter, de rétablir parfois. Cet ordre inscrit pour chacun d'entre nous une manière unique d'être au monde et une humanité partagée.

Elisabeth Perry
Psychologue -Psychothérapeute.